

# Grégoire LAURENTIN et Julien NABON

## Notaires

6 Place Halma-Grand (angle A. Martin & Rue Th. Chollet) – ORLEANS  
Téléphone : 02.38.53.24.72 - fax : 02.38.53.21.70 - etude-laurentin@notaires.fr

### LISTE DES PIÈCES A FOURNIR PAR LE VENDEUR D'UN APPARTEMENT

#### POUR LA PROMESSE DE VENTE

##### Liste des pièces à réunir préalablement à la mise en vente de votre bien :

- Titre de Propriété (l'acte d'achat et, le cas échéant, les titres de propriété antérieurs),  
(nous vous précisons que si vous ne disposez pas de votre titre de propriété, nous en demanderons une copie au service de la publicité foncière facturée par l'administration fiscale, 15€ par document)
- Questionnaire de Vente à compléter par vos soins,
- Carte d'identité de chacun des vendeurs,
- Diagnostics Immobiliers,
- Dernier appel trimestriel de Charges de Copropriété,
- Règlement de Copropriété et ses modificatifs,
- Plan des biens vendus,
- 3 derniers PV d'AG,
- Dernière Taxe Foncière,
- RIB de chacun des vendeurs (indispensable pour le virement du prix de vente),
- Copie du tableau d'Amortissement du Prêt ayant servi à financer l'acquisition (s'il y a lieu),
- Dernière facture d'entretien de chaudière s'il y a lieu.

##### Si le bien est vendu loué :

- Bail en cours,
- Etat des lieux d'entrée,
- Montant du dépôt de garantie,
- Montant du loyer en vigueur.

##### Si le bien vendu libre après avoir été loué :

- Dernier bail,
- Etat des lieux de sortie,
- Congé donné au locataire ou par le locataire.

##### Si le bien est détenu par une SCI :

- Statuts à jour.